Quand?

- 9 cours théoriques et pratique le 1^{er} mercredi travaillé de chaque mois de 19h00 à 20h30 au Dojo de VENNECY
- Mercredi 2 octobre 2019
- Mercredi 6 novembre 2019
- Mercredi 4 décembre 2019
- Mercredi 8 janvier 2020
- Mercredi 5 février 2020
- Mercredi 4 mars 2020
- Mercredi 1 avril 2020
- Mercredi 6 mai 2020
 - Mercredi 3 juin 2020
 - 1 stage départemental de 10h00 à 12h00 au Dojo JC Rousseau (Orléans)
- · Samedi 12 octobre 2019

Pourquoi?

- S'épanouir, développer son sens des responsabilités, sa confiance
- Valoriser son club par ses acquis lors de compétitions interclubs.
- · Mieux connaitre et appréhender son
- environnement sportif

Présentation de l'école d'arbitrage

A propos de l'école

Le but est de former les jeunes aux fonctions d'arbitre afin qu'ils se préparent aux différents examens (coupe du jeune arbitre, examen départemental, régional...) mais également de déclencher des vocations permettant de continuer à organiser des compétitions avec un niveau d'arbitrage de qualité.

Pour qui?

L'école s'adresse à tous les judokas licenciés du département :

- benjamins (nés en 2008 2009)
- minimes (nés en 2006 2007)
- cadets (nés en 2003, 2004, 2005)
- les arbitres déjà en formation (jeunes arbitres, stagiaires F1, F1)

2019/2020
Rue de l'avenir
45760 VENNECY





ECOLE D'ARBITRAGE LOIRET (45) 2019/2020

Responsable : VAUCHEREZ Sébastien 06.61.04.90.39 sebastien.vaucherez@gmail.com





ECOLE D'ARBITRAGE LOIRET (45) 2019/2020

Responsable : VAUCHEREZ Sébastien 06.61.04.90.39 sebastien.vaucherez@gmail.com

Quand?

9 cours théoriques et pratique le 1er mercredi

travaillé de chaque mois de 19h00 à 20h30 au Dojo de VENNECY

- Mercredi 2 octobre 2019
- Mercredi 6 novembre 2019
- Mercredi 4 décembre 2019
- Mercredi 8 janvier 2020
- Mercredi 5 février 2020
- Mercredi 4 mars 2020
- · Mercredi 1 avril 2020
- Mercredi 6 mai 2020

Mercredi 3 juin 2020

- 1 stage départemental de 10h00 à 12h00 au Dojo JC Rousseau (Orléans)
- Samedi 12 octobre 2019

Pourquoi?

- S'épanouir, développer son sens des responsabilités, sa confiance
- Valoriser son club par ses acquis lors
- de compétitions interclubs.
- Mieux connaitre et appréhender son
- environnement sportif

Présentation de l'école d'arbitrage

A propos de l'école

Le but est de former les jeunes aux fonctions d'arbitre afin qu'ils se préparent aux différents examens (coupe du jeune arbitre, examen départemental, régional...) mais également de déclencher des vocations permettant de continuer à organiser des compétitions avec un niveau d'arbitrage de qualité.

Pour qui?

L'école s'adresse à tous les judokas licenciés du département :

- benjamins (nés en 2008 2009)
- minimes (nés en 2006 2007)
- cadets (nés en 2003, 2004, 2005)
- les arbitres déjà en formation (jeunes arbitres, stagiaires F1, F1)